

BFM TV

LA VÉRIF - Les milliardaires français sont-ils encore plus riches après la crise sanitaire?

L'Insoumis François Ruffin affirme que la crise a enrichi les plus riches quand les salariés de la 2ème ligne n'ont eu, eux, aucune augmentation. Si le député a raison, il met en balance deux chiffres incomparables. Explications.

"En un an de crise sanitaire, les milliardaires français se sont enrichis de 68%, alors que les agents de la seconde ligne [...] n'ont pas eu d'augmentation", a affirmé François Ruffin mercredi sur France 2. Le député La France Insoumise (LFI) de la Somme a été interrogé sur les solutions pour améliorer le [pouvoir d'achat](#) à la veille de l'annonce de [l'indemnité inflation](#) de 100 euros décidée par le gouvernement et destinée aux Français gagnant moins de 2000 euros, en réponse à l'augmentation des prix de l'énergie.

Lors de son propos, François Ruffin a cité sur France 2 le [rapport Erhel publié en mai](#) dernier, du nom de Christine Erhel, directrice du Centre d'études de l'emploi et du travail au CNAM. Ce rapport a défini la notion de métier de la 2ème ligne selon des critères objectifs.

« "Les métiers de la deuxième ligne sont ceux qui ont continué à travailler pendant les périodes de confinement, en particulier pendant le premier. Ces travailleurs étaient exposés à des risques de contamination, soit parce qu'ils étaient en contact avec le public, soit parce qu'ils avaient des contacts étroits entre collègues", détaille sur notre [antenne Christine Erhel ce samedi](#). »

[Caissiers](#) de supermarché, conducteurs d'engins, [aides à domicile](#), ouvriers du bâtiment... Le rapport a identifié 17 métiers qui correspondent essentiellement à des postes d'employés et d'ouvriers, peu ou pas qualifiés, dans des secteurs comme l'agriculture, le commerce, les transports ou encore les services. Soit 4,6 millions de salariés au total.

Des travailleurs sous-payés

François Ruffin a affirmé que ces travailleurs sont subjectivement et objectivement sous-payés. Pour l'affirmer, le député LFI s'est fondé encore une fois sur le fameux rapport Erhel selon lequel les travailleurs de la 2ème ligne ont des rémunérations inférieures de 30% par rapport au reste des salariés du privé.

En revenu net mensuel équivalent temps plein, un professionnel de la 2ème ligne gagne 1634 euros, contre 2337 euros pour les autres salariés du privé.

Outre l'aspect financier, ces travailleurs sont aussi plus exposés aux risques d'[accident du travail](#) et leurs contrats sont souvent courts, donc plus précaires. Des négociations dans les entreprises ont bien eu lieu pour réajuster les salaires mais ces augmentations n'ont pas permis de compenser [l'inflation](#). Les salariés concernés n'ont donc pas gagné en pouvoir d'achat.

Certains travailleurs ont touché des primes. En 2020, les salariés du groupe Carrefour ont perçu la prime Macron de 1000 euros, mais ils n'ont rien eu cette année. Le gouvernement a pourtant reconduit cette prime défiscalisée en juillet, augmentant même son plafond à 2000 euros en cas de signature d'un accord d'intéressement.

Dans les recommandations qu'elle remettra au ministère du Travail fin novembre, Christine Ehrel, co-auteurice du rapport sur les conditions d'emploi des métiers de la 2ème ligne, insistera sur les [négociations salariales par branche](#) pour réduire les inégalités. Des négociations qui pourraient porter sur les heures de travail ou sur la durée des contrats, selon les métiers.

Contributeur.trice.s du CEET : Christine Ehrel

Source : BFM TV

[+ lire l'article dans son intégralité](#)



23 octobre 2021

A télécharger

[+ Le n° 169 de *Connaissance de l'emploi* intitulé "Quelles sont les conditions de travail et d'emploi des métiers de la "deuxième ligne" de la crise Covid ?" paru en mai 2021.](#)



voir le site du
[Centre d'études de l'emploi et du travail](#)